Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Mail _____

Téléphone _____

TRAITEMENT DES BOUTEILLES

IV : Inspection Visuelle; RS : Requalification Simple; RP : Requalification avec Peinture; PS : Peinture Seule; GRE : Grenaillage

	BOUTEILLES								PRESTATION						
	N° interne	N° série	Fabriquant	Année	Volume (l)	Pression de service (bar)	Pression d'épreuve (bar)	Robinet (simple/double)	IV	RS	RP	PS	GRE	Couleur	Gonflage
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															

IMPORTANT * Lors de l'inspection visuelle, il est possible que l'enceinte présente des traces grasses ou de la corrosion nécessitant un dégraissage et/ou un grenaillage. Dans ce cas, la prestation sera effectuée et facturée en sus de la demande initiale du propriétaire. Les organes de fermeture sont systématiquement controlés en dimension et en étanchéité ; si le robinet est rebuté la requalification ne pourra être validée que lorsqu'un robinet conforme sera remis en place. Si le robinet peut être réparé il le sera conformément aux procédures du fabricant. 10€ / Bloc / mois pourront etre demandés au titre du stockage superieur à 1 mois après la date de retour souhaitée

SIGNATURE